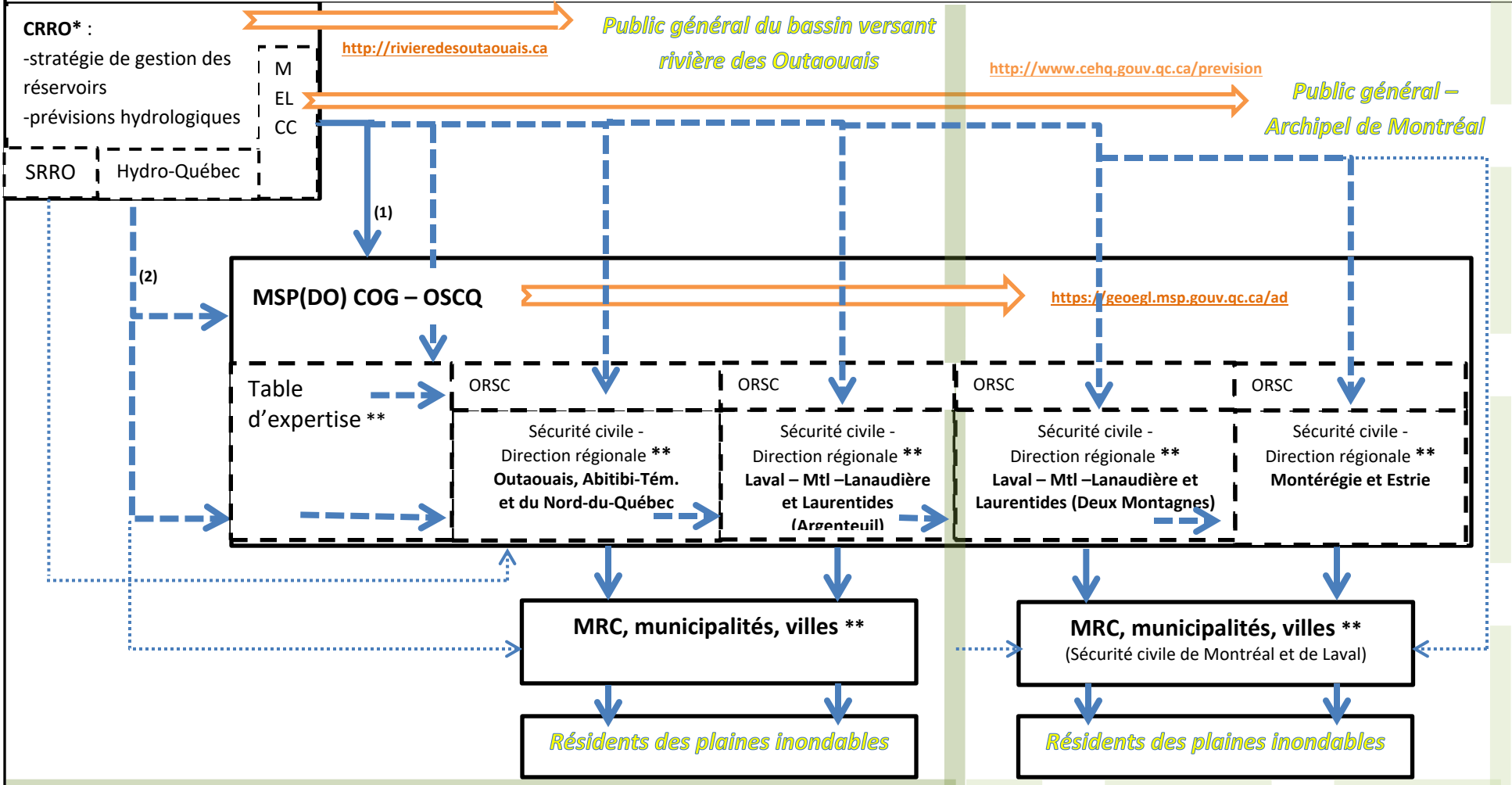


COMMUNICATION DES PRÉVISIONS HYDROLOGIQUES – RIVIERE DES OUTAOUAIS / MONTRÉAL



***membres du Comité de régularisation de la rivière des Outaouais (CRRO):**
 Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MELCC)
 Hydro-Québec, Ontario Power Generation, et Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC)

(1) MELCC – Préside le CRRO. Responsable des informations liées à la stratégie générale de régularisation du CRRO, de l'Archipel.
 (2) Hydro-Québec – Collaboration en tant que partenaire du Plan national de sécurité civile

**** information locale :** MELCC : gestion partielle en Abitibi / rivière du Lièvre. Hydro-Québec : gestion partielle en Abitibi / chenal à l'est et à l'ouest de l'Île du Grand Calumet / rivière Gatineau / barrage de Carillon / Fleuve St-Laurent (Beauharnois les-Cèdres) / rivière Des Prairies. SPAC : gestion des barrages Témiscamingue SRRO : gestion intégrée pour le tronçon principal

Description des organismes impliqués

CRRO : Comité de régularisation de la rivière des Outaouais - est formé des gestionnaires des principaux réservoirs du bassin. Les quatre membres coordonnent les opérations aux ouvrages de façon à réduire au minimum les dommages causés par les inondations et les étiages, tout en préservant les intérêts des différents utilisateurs, dont ceux ayant trait à la production d'hydroélectricité.

MSP (DO) COG : Centre des opérations gouvernementales (ministère de la Sécurité publique, Direction des opérations) - est un service au sein de la Direction des opérations du MSP qui recueille et analyse de l'information situationnelle et opérationnelle pour faciliter la prise de décision des autorités gouvernementales.

OSCQ : Organisation de la sécurité civile du Québec – unité au sein du MSP comprenant une représentation ministérielle pour discuter des enjeux au niveau national nécessaire à la prise de décision stratégique.

ORSC : Organisation régionale de sécurité civile – regroupement des représentants des ministères et organismes du gouvernement du Québec (un ORSC par région) afin de coordonner l'engagement des ressources pour soutenir les municipalités.

DRSC : Direction régionale de la sécurité civile – unité dirigée par le directeur régional et composée de conseillers pour soutenir les municipalités locales et régionales dans l'application de la Loi sur la sécurité civile.

Table d'expertise : regroupement créé par le MSP(DO) qui est composé de différents experts désignés par les organismes qui sont partenaires du MSP. Les objectifs de la table d'expertise sont d'explorer les enjeux possibles reliés aux prévisions hydrologiques et d'anticiper certaines problématiques.

Pour plus d'information consultez le site web du Ministère de la Sécurité publique du Québec en cliquant [ici](#).